

ÉTUDE DE MAÎTRE MERLYSE LAURETTE KONSA

PRÉPARER UNE PROCURATION NOTARIALE

Fiche introductive - Version 1.0

Une procuration permet à une personne, le mandataire, d'agir au nom d'une autre personne, le mandant, dans les limites définies par l'acte.

Pour préparer le premier échange, identifiez :

- l'opération précise concernée ;
- l'identité complète du mandant ;
- l'identité complète du mandataire ;
- le pays dans lequel la procuration sera utilisée ;
- les éventuelles dates ou contraintes liées à l'opération.

L'Étude vérifiera la forme nécessaire, l'étendue des pouvoirs et les pièces à fournir. N'envoyez pas de pièce d'identité via le formulaire public.

Ce document est une aide à la préparation. Il ne constitue pas un conseil juridique personnalisé.

Contact : (+225) 27 23 54 71 28 - me-mlkonsa@notaire.ci